

Faire de la culture une des futures priorités européennes

La proposition budgétaire 2014-2020 de la CE lance positivement les négociations
mais un soutien équilibré à tous les acteurs culturels devra être assuré

La campagne *we are more*:

- **accueille** positivement la proposition budgétaire 2014-2020 de la Commission européenne et appelle les Etats Membres et le Parlement européen à la soutenir en termes d'enveloppe globale et de nouvelles sources de financement ;
- **appelle** la Commission européenne, le Parlement européen et les autorités nationales et régionales à s'assurer que la contribution de la culture aux objectifs de la stratégie 2020 soit pleinement reconnue et traduite au niveau politique et opérationnel lors des négociations à venir ;
- **appelle** la Commission européenne, lors des préparations de la base légale du futur programme 'Europe Créative', à évaluer avec attention les besoins et conditions de travail de tous les acteurs composant les 'secteurs culturels et créatifs' afin d'accroître le potentiel du secteur plutôt que de le limiter à sa seule dimension économique ;
- **appelle** la Commission européenne, les Etats Membres et les autorités régionales à intégrer la culture dans les lignes directrices des futurs Fonds Structurels, aussi bien au niveau européen que national ou opérationnel, y compris par la création d'une ligne d'action spécifique au sein du Fonds Social européen ;
- **appelle** les Etats Membres et les collectivités territoriales à maintenir et à renforcer leur soutien à la culture dans leurs propres politiques nationales, régionales et locales.

La société civile appelle les Etats Membres et le Parlement européen à soutenir la vision ambitieuse du projet européen sous-tendant la proposition budgétaire de la Commission européenne et à préserver, en son sein, un soutien renforcé à la culture.

Il est crucial, en effet, que l'Union européenne et ses Etats Membres décident aujourd'hui d'investissements stratégiques à long terme pour le futur. La culture est l'un de ces champs d'investissement, comme le sont l'éducation, la recherche, l'innovation ou la cohésion sociale et territoriale. La diversité culturelle, l'accès à la culture et le développement de la créativité individuelle et collective enrichissent nos sociétés. Ils sont d'autant plus nécessaires en temps de crise, alors qu'une nouvelle vision pour un développement durable et juste se doit d'être réinventée.

La culture, valeur ajoutée par excellence

En droite ligne avec ses objectifs, la campagne *we are more* – qui a déjà collecté plus de 18000 signatures - se félicite du fait que la Commission européenne ait confirmé la valeur ajoutée de l'action européenne dans le domaine culturel, ainsi que l'importance de maintenir la politique régionale européenne et ses Fonds Structurels au cœur des stratégies de l'Union. Il sera toutefois important de s'assurer que les futures actions dans le champ culturel ne limitent pas son potentiel à la seule dimension économique mais qu'elles permettent plutôt sa participation à la poursuite de tous les objectifs qui forment la Stratégie 2020.

La valeur ajoutée des programmes européens dans le domaine audiovisuel et culturel a été largement reconnue. Ces programmes renforcent la diversité culturelle, ainsi que la mobilité des artistes et des œuvres au sein et au delà des frontières européennes ; permettent le développement des publics par delà les frontières ; sont le moteur de la création et de collaborations à long terme ; renforcent les



capacités et la mise en réseau au sein des secteurs culturels ; soutiennent la contribution de la culture à l'innovation, à l'apprentissage, à la croissance économique et à la cohésion sociale.

Les programmes européens pour la culture sont aussi d' uniques leviers de mobilisation de financements complémentaires pour des actions culturelles paneuropéennes. Sans ces programmes, les financements nécessaires au niveau national, régional et local seraient certainement mis en danger ou courraient le risque de disparaître totalement alors que des coupes claires dans les financements culturels sont à l'œuvre un peu partout en Europe.

Par son soutien direct à la culture, par l'intégration transversale de la culture dans ses politiques, par la mise en œuvre de l'Agenda européen de la Culture en partenariat avec des acteurs clés, tels que les Etats membres, l'Union européenne remplit son rôle de complémentarité par rapport aux politiques culturelles nationales mais aussi d'initiateur de nouvelles synergies, aussi bien au niveau de la coopération que des politiques culturelles.

Equilibrer les dimensions culturelles et économiques

La campagne *we are more* se félicite de la proposition de la Commission européenne de renforcer son soutien direct à la culture dans le prochain cadre financier. La création d'un nouvel instrument, 'Europe Créative', rassemblant les Programmes Culture et Média actuels, pourrait en effet maximiser l'action européenne mais seulement si les objectifs et conditions de mises en œuvre du programme sont adaptés à la diversité des objectifs poursuivis par les acteurs du secteur culturel à travers l'Europe, ainsi qu'à la diversité de leurs réalités opérationnelles.

Lors des préparations de la proposition de base légale pour le futur programme 'Europe Créative', la Commission devra élargir son champ d'action afin de s'assurer que la contribution économique de la culture ne soit pas le seul objectif poursuivi. Les industries culturelles et créatives contribuent de façon significative à la croissance économique européenne et doivent recevoir un soutien adéquat afin de déployer pleinement leur potentiel. Toutes les activités culturelles ne doivent cependant pas être évaluées à cet aune. Le secteur culturel est en effet également indispensable à la promotion et à la préservation du patrimoine culturel, à l'enrichissement personnel et collectif par la création et la pratique artistique, à l'ouverture de nouveaux espaces de dialogue, à la cohésion sociale et à l'expérimentation de nouveaux modèles d'innovation économique et sociale. C'est également par la coopération artistique et culturelle que les artistes et les professionnels de la culture développent leurs capacités et enrichissent la diversité européenne ainsi que notre potentiel créatif collectif.

Un programme ouvert et accessible

Distinguer le champ d'action des deux piliers du futur programme, ainsi que celui de son instrument financier, sera également crucial afin de permettre la participation du plus grand nombre d'acteurs culturels. Un seul 'soutien à l'industrie' ne répond pas aux besoins d'un grand nombre d'acteurs artistiques et culturels qui n'évoluent pas dans un environnement purement commercial. Toutes les lignes d'action transversale devront, par ailleurs, être pensées comme des instruments de soutien utiles à tous les acteurs formant l'écologie culturelle : de l'artiste à l'association sans but lucratif, de l'institution publique à la PME culturelle et créative.

La culture comme ingrédient indispensable de la politique de cohésion

En ce qui concerne la future génération de Fonds Structuraux, la culture a été reconnue comme le '4^{ème} pilier du développement durable' et a démontré son rôle clé dans la réalisation de nombreux nouveaux objectifs de la future politique de cohésion (innovation, éducation, formation, cohésion sociale, développement des PME). Lors des prochaines étapes de négociations, la culture devra clairement apparaître dans le Cadre Stratégique Commun proposé par la Commission, ainsi que dans les Contrats de Partenariat et les programmes opérationnels qui seront négociés avec chaque Etat Membre et région. Le Fonds Social européen, en particulier, avec son champ d'action élargi couvrant désormais l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, devra compter une ligne d'action spécifique pour la culture.

